



La Suisse comme pays tiers non associé à Horizon Europe : première appréciation des conséquences pour les acteurs FRI en Suisse

Participation de la Suisse à Horizon Europe en tant que pays tiers non associé

Avec le statut actuel de la Suisse (pays tiers non associé), les participants de Suisse à des projets peuvent prendre part à la majorité des projets coopératifs du programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation Horizon Europe. Ils sont financés directement par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) au titre des mesures transitoires. Étant donné que la participation à certains projets coopératifs et individuels est pour l'heure exclue en raison du statut de la Suisse, d'autres mesures transitoires sont proposées par les organes d'encouragement nationaux (Fonds national suisse FNS, Innosuisse), l'Agence spatiale européenne ESA et le SEFRI.

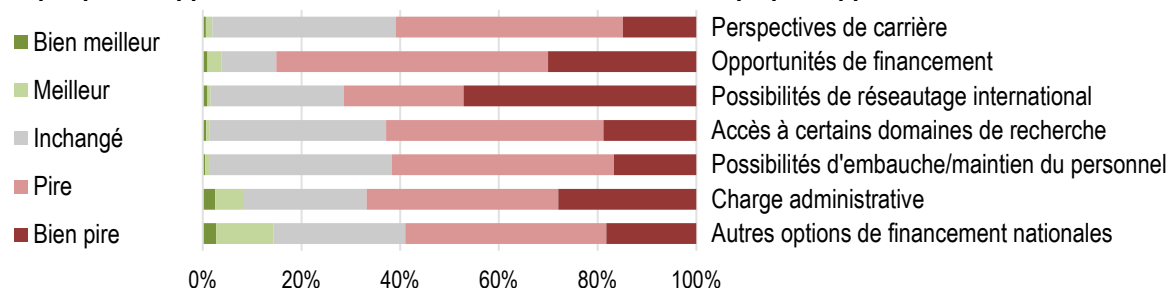
Enquête sur la participation suisse à Horizon Europe

Les conséquences de la non-association ne sont pas encore quantifiable car les données sur la participation aux programmes ne sont pas encore disponibles en raison de la brièveté de la période considérée. Le SEFRI a mené en février 2022 une enquête en ligne auprès des chercheurs, des entreprises et des institutions suisses afin d'obtenir un premier aperçu sur les répercussions de la situation dans le contexte de la non-association actuelle. 880 personnes y ont répondu ; 275 d'entre elles ont donné 319 exemples concrets sur les conséquences de la non-association (lire en page 4 sur la méthodologie).

Répercussions de la non-association

Le graphique 1 illustre, du point de vue des participants, les conséquences du statut actuel de pays tiers non associé à Horizon Europe par rapport à une association. Selon une majorité, la non-association de la Suisse induit une détérioration de la situation sur tous les points abordés et affecte surtout les possibilités d'encouragement et l'intégration dans les réseaux internationaux. Les perspectives de carrière, l'accès à certains domaines de recherche, le recrutement de personnel et la charge administrative¹ sont également concernés. Les instruments d'encouragement national (mesures transitoires comprises) sont considérés par une majorité comme ni meilleurs ni inchangés par rapport à une association.

Graphique 1 : Appréciation de la non-association à Horizon Europe par rapport à une association



Remarque : 880 participants. Le graphique 1 exclu les participants qui ont indiqué « je ne sais pas » avec la répartition suivante pour les différentes questions : perspectives de carrière (59 : 6,7 %), opportunités de financement (26 : 3,2 %), possibilités de réseautage international (19 : 2,2 %), accès à certains domaines de recherche (46 : 5,2 %), ressources humaines (100 : 11,4 %), charge administrative (211 : 24,0 %), autres options de financement nationales (141 : 16 %).

¹ Du fait de la non-association, les partenaires suisses n'ont pas accès au portail de financement officiel d'Horizon Europe et doivent d'abord obtenir et saisir les documents et informations au travers des partenaires européens, conclure un contrat séparé avec eux et ensuite demander le financement direct en Suisse auprès du SEFRI.

Renseignements :

Tél. +41 58 463 50 50
europrogram@sbfi.admin.ch

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI
Programmes-cadres européens, Einsteinstrasse 2, 3003 Bern
www.sbfi.admin.ch

Exemples de répercussions de la non-association de la Suisse

Les 319 exemples se rapportent à des situations concrètes que les personnes actives dans la recherche et l'innovation ont vu se réaliser dans le contexte de la non-association. Ils sont répartis en cinq catégories, présentées ci-après (il était possible de choisir plusieurs catégories).



68 % des exemples se réfèrent à une exclusion d'Horizon Europe.

Exclusion des instruments d'encouragement individuels : l'exclusion des instruments d'encouragement du Conseil européen de la recherche (ERC), prestigieux et financièrement conséquents (entre 1 et 2,5 millions d'euros par projet), pose un problème de taille aux chercheurs. Un chercheur de l'Institut Paul Scherrer a ainsi expliqué qu'un financement direct par le SEFRI ne saurait remplacer le prestige associé à l'ERC ni les perspectives de carrière qui en découlent. C'est un inconvénient majeur, en particulier pour les jeunes chercheurs.

Qui plus est, les chercheurs actifs dans des institutions suisses ne peuvent pas poser leur candidature à des projets individuels dans le cadre des actions Marie Skłodowska-Curie (MSCA). Un chercheur de l'Université de Lausanne a indiqué avoir dû déplacer à l'étranger la partie décisive de son projet à cause de l'exclusion. S'il obtient un financement, il poursuivra probablement sa carrière scientifique à l'étranger et la Suisse perdra de la sorte un jeune talent.

Les start-up et les PME sont elles aussi fortement affectées par l'exclusion des instruments d'encouragement individuels, notamment de l'Accelerator du Conseil européen de l'innovation (EIC). La start-up enersis, par exemple, mentionne l'opportunité manquée de poser sa candidature pour cet instrument coté et renommé, surtout en raison du prestige qui y est rattaché et de la possibilité qu'il offre de conquérir des investisseurs.

Exclusion de domaines stratégiques : les chercheurs et innovateurs suisses ont été exclus de programmes stratégiquement importants qui portent sur des technologies d'avenir telles que les technologies quantiques et spatiales, qui sont d'une grande importance pour la place économique suisse. Comme le montrent des exemples de chercheurs de l'Université de Bâle et de l'EPF Zurich, la collaboration avec des partenaires européens a été interrompue dans plusieurs cas dans lesquels des années de travail préparatoire avaient été investies, ce qui complique l'accès aux résultats de recherche et ouvre un gouffre en termes de soutien financier.



38 % des exemples documentent des difficultés à participer à des projets collaboratifs.

Avec le statut actuel, les partenaires suisses ne peuvent pas assumer de rôle de coordination dans un consortium². La Haute école zurichoise des sciences appliquées et l'Université de Lausanne signalent qu'elles ont été contraintes de se retirer de leur rôle de coordinatrices. Aucun autre partenaire des consortiums n'a été en mesure d'assumer la lourde charge d'organisation, ce qui a conduit au démantèlement des projets.

L'Université de Zurich fait état d'incertitudes au sein d'un consortium concernant le statut de la Suisse, ce qui lui a valu de se voir retirer la direction de certaines parties du projet bien qu'elle y ait un rôle de principale experte. Qui plus est, elle a davantage de peine à avoir accès aux données et dépend en la matière de la bonne volonté des autres partenaires du projet. Le partenaire suisse a donc très peu d'influence sur l'évolution du projet.

L'ETH Zurich a déposé un projet d'innovation très prometteur dans le domaine des capteurs quantiques avec des partenaires français et italiens. À cause de la non-association, la Commission européenne a invalidé ce projet au motif que les conditions de participation au consortium n'étaient plus remplies. Il en résulte des lacunes de financement et des pertes de temps considérables en raison des ressources importantes investies dans la préparation du projet.

² Dans Horizon 2020, avec une proportion de coordination de projets de 3,8 %, les participants suisses assumaient ce rôle très fréquemment, en comparaison avec d'autres pays participants. Source : [Extrait actualisé : Faits et chiffres relatifs à la participation de la Suisse au 8^e programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation](#) (état au 5 janvier 2021).



11 % des exemples font état d'un réseau international qui s'est rétréci.

Les partenaires suisses étant exclus de plusieurs instruments d'Horizon Europe, ils sont progressivement coupés des réseaux internationaux majeurs dans le domaine de la recherche et de l'innovation ou constatent que l'influence suisse s'est amenuisée au sein de ces réseaux. Par exemple, Skyguide SA, principal fournisseur de services de navigation aérienne, rapporte qu'il n'est pas membre fondateur du Partenariat européen pour une gestion intégrée du trafic aérien à cause du statut de non-association de la Suisse et qu'elle est par conséquent exclue d'aspects importants de la structure de pilotage de ce partenariat.



7 % des exemples montrent les répercussions négatives sur les ressources humaines.

En raison des exclusions mentionnées, les institutions suisses sont moins attractives en tant qu'employeurs. Certaines des personnes interrogées indiquent qu'il est plus difficile à la fois de recruter des personnes et de garder les personnes en poste. Ainsi, l'Université de Zurich rappelle que les universités dans lesquelles de nombreux scientifiques perçoivent des bourses ERC sont particulièrement intéressantes pour les jeunes chercheurs de pointe. Les institutions suisses ne peuvent actuellement plus bénéficier de telles bourses, ce qui amenuise leur compétitivité dans la quête de talents à l'international.



2 % des exemples illustrent les aspects positifs de la non-association.

Grâce au financement direct par le SEFRI des partenaires suisses à des projets, la participation à certains projets coopératifs est plus avantageuse pour les chercheurs renommés et qui disposent d'un réseau et de consortiums solides. Quelques personnes actives dans la recherche indiquent être perçues dans leur consortium comme des partenaires plus fiables et disposant de fonds propres grâce au financement direct.

Conclusion

- La majorité des personnes qui ont répondu à l'enquête pense que la non-association de la Suisse à Horizon Europe a des répercussions négatives sur leur situation.
- Les mesures nationales ne remplacent pas Horizon Europe aux yeux des personnes sondées.
- Les exclusions privent les chercheurs et les innovateurs d'un accès aux instruments d'encouragement individuels et les coupent à la fois des réseaux internationaux majeurs et de domaines de recherche stratégiquement importants.
- D'après l'appréciation des personnes interrogées, la fuite des cerveaux présente le risque que la Suisse, en tant que pôle de recherche et d'innovation, perde en attrait et perde sa position de tête sur le long terme.

Annexe

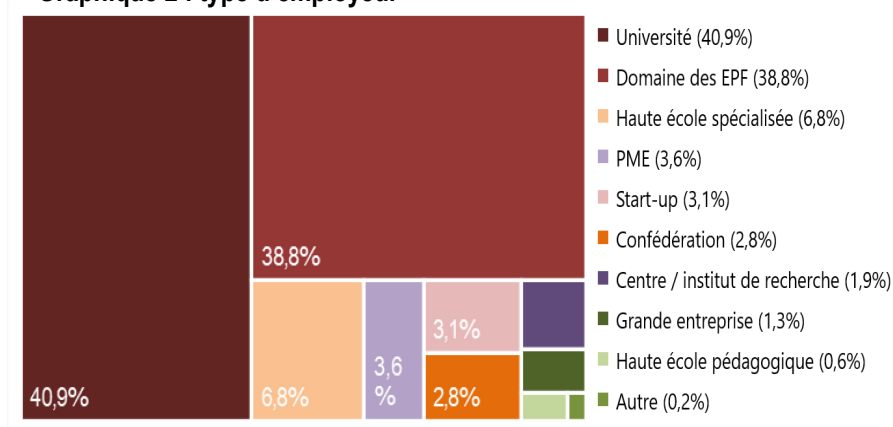
Informations sur l'enquête : méthodologie et profil des personnes interrogées

L'objectif de cette enquête, réalisée en ligne et de façon anonyme, était de récolter auprès des personnes actives dans la recherche en Suisse des exemples concrets sur les possibilités qu'ils ont actuellement de participer à Horizon Europe. L'enquête s'adressait aux acteurs de la recherche et de l'innovation basés en Suisse et qui avaient déjà demandé des fonds d'encouragement dans le cadre des programmes-cadres de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation ou qui entendaient le faire dans un avenir proche. Afin d'atteindre ce public cible, le questionnaire a été diffusé à travers le réseau Euresearch et de manière plus ciblée par le réseau de relations directes. De plus, les acteurs de la recherche et de l'innovation avaient la possibilité de diffuser à leur tour le questionnaire par courriel au sein de leurs propres réseaux. De ce fait, il ne s'agit pas ici d'un échantillon représentatif des acteurs de la recherche et de l'innovation qui travaillent en Suisse. Les résultats sont à comprendre comme des instantanés qualitatifs de la situation.

Au total, 880 personnes ont répondu intégralement à l'enquête. Parmi elles, 275 ont donné au total 319 exemples concernant les conséquences de la non-association. Une proportion de 62,9 % avait déjà fait l'expérience des programmes-cadres de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation : par le passé, 39,9 % ont répondu à un appel à projets entre une et trois fois et 23 % l'ont fait pour plus de trois projets. 37,2 % n'ont jamais participé à ces programmes européens.

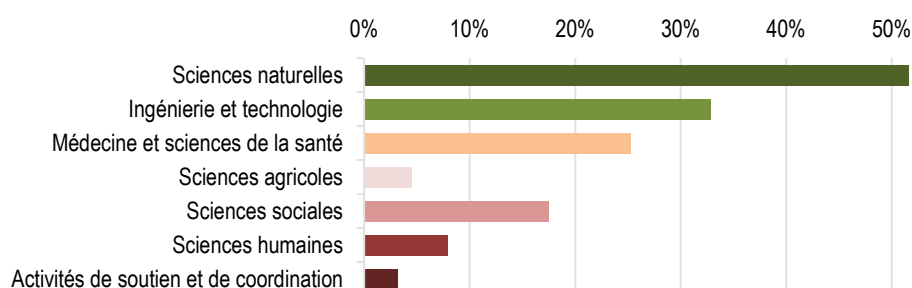
Graphique 2 : type d'employeur

La majorité des personnes interrogées (79,7 %) travaille dans une université ou dans le domaine des EPF (graphique 2), ce qui correspond à la répartition des participations aux projets dans Horizon 2020³. 8 % viennent du secteur de l'industrie.



Le graphique 3 illustre les champs de recherche et d'activité des personnes interrogées. Les champs de recherche les plus fréquemment cités sont les suivants : sciences naturelles, ingénierie et technologie, médecine et sciences de la santé (il était possible de donner plusieurs réponses).

Graphique 3 : Champs de recherche et d'activité



³ Source : [Extrait actualisé : Faits et chiffres relatifs à la participation de la Suisse au 8^e programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation](#) (état au 5 janvier 2021).